

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

FAP réalise la bonne affaire

BASKET-BALL. Vainqueur de l'ASB Mazembe (71-69), le club camerounais a désormais toutes les cartes en mains pour atteindre l'objectif d'accéder au tour suivant des qualifications de la prochaine Africa champion's club.

James Angelo LOUNDOU
Libreville/Gabon

LES premiers sont devenus les derniers hier après-midi au Palais des sports de Libreville. A l'occasion de la confrontation entre les Congolais de l'ASB Mazembe et les Camerounais de FAP. Ces derniers effectuaient leur entrée en matière dans la première phase qualificative (poule C) de la Coupe d'Afrique des clubs champions 2020. Après un premier quart-temps bien négocié et terminé avec deux petits points d'avance (15-13), le club de Lubumbashi a, en effet, subi la montée en ré-

gime et le sursaut d'orgueil des joueurs de l'équipe des Forces armées et de police du Cameroun, qui ont renversé le cours des événements. Portés par leur fantastique meneur américain Rezendes Jordan (11 points et 3 passes décisives au final), les poulains de Gilles Kouamo ont nettement dominé le deuxième quart-temps et atteint la pause crédit d'un matelas de 9 points de différence (34-25). Suffisant pour résister au retour des Congolais qui ont ramené leur passif à 1 unité (49-50) au terme de la troisième partie d'une rencontre que les Camerounais vont finir par rem-

porter, grâce à deux lancers francs réussis, plein de sang-froid dans le "money time", par Hezekiah Matthew (8 points et 7 rebonds au compteur), l'autre renfort outre-atlantique. L'ASB Mazembe, qui n'a

existé offensivement que par son cinq majeur composé de Rolly Fula (19 points), Arsène Mwama (9 points, 5 passes décisives, 10 rebonds), Jericho Alima (10 points), Pitchou Kambuyi (12) et Kabange

Kami (12), peut regretter son trou d'air du deuxième quart-temps. La voilà désormais dos au mur avant d'affronter Manga BB, ce vendredi soir. Alors que FAP, qui doit affronter la très prenable

équipe équatoguinéenne de Virgen Maria de Africa dans la première opposition au programme, aura une belle opportunité d'assurer sa présence parmi les seize qualifiés pour l'étape suivante des qualifications.



Photo: MBINAH

" On va devoir muscler la défense "

H.N.M
Libreville/Gabon

MANGA BB a bien débuté la compétition en battant largement (121-63) Virgin Maria de Guinée Équatoriale mercredi dernier. Mais après la rencontre d'hier, remportée par FAP du Cameroun face à Mazembe de RDC, les choses sérieuses débutent aujourd'hui pour le club gabonais qui affronte son homologue congolais. "C'était un premier défi qu'il fallait relever contre Virgin Maria. Maintenant, face à ASB Mazembe, on va jouer à l'usure. On va tout



Photo: DR/L'Union

faire pour les épuiser dans les 3 premiers quart-temps, pour espérer jouer sans pression dans la dernière partie de la rencontre. C'est une équipe qui presse haut. On va devoir muscler la défense, et être bons sur les seconds ballons", a conclu le coach de Manga BB, Johd Masmoudji.



Banque des Etats de l'Afrique Centrale
Secrétariat Général
Direction de l'Organisation et des Projets



THE WORLD BANK
IBRD - IDA | WORLD BANK GROUP

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P161368

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financieres de la CEMAC (UGRIF)
Services Centraux de la BEAC
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 - Yaoundé République du Cameroun
Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax: (237) 222 23 33 29

Commission de Passation des Marchés - Composante BEAC du Projet

Institution	: Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
Nom du projet	: Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC- P161368
Don IDA n°	: 62290
Titre de services	: Services de consultants pour l'élaboration d'une stratégie régionale d'inclusion financière et l'institution d'un dispositif de suivi et de promotion de l'accès aux services financiers dans la CEMAC.
Bénéficiaire	: BEAC

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N° 019/BEAC/UGRIF/PRCIFRC/2019-MI

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit et un don de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie du crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de *Services de consultants pour l'élaboration d'une stratégie régionale d'inclusion financière et l'institution d'un dispositif de suivi et de promotion de l'accès aux services financiers dans la CEMAC.*
2. Mission de consultants :
La mission consiste à :
 - faire le diagnostic des stratégies et initiatives nationales en matière d'inclusion financière sanctionné par un rapport qui retrace, pour chaque pays de la CEMAC, les mesures engagées ou envisagées, leur degré de réalisation, les contraintes rencontrées et les acteurs impliqués ;
 - proposer un dispositif institutionnel de supervision et de mise en oeuvre de la stratégie régionale d'inclusion financière basé sur une architecture organisationnelle optimale ;
 - élaborer et finaliser le document-cadre de politique et stratégie régionale d'inclusion financière dans la CEMAC ;
 - accompagner à la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation du plan d'actions, à travers le développement d'outils appropriés de mesure des performances vers l'atteinte des objectifs ;
 - assister la BEAC à la conception et la validation du dispositif de collecte, traitement et diffusion des indicateurs d'inclusion financière (volet offre des services financiers) et l'établissement d'un dispositif d'enquête annuelle sur l'accès et l'utilisation des services financiers auprès des consommateurs des services financiers (suivi du volet demande) ;
 - élaborer le cahier des charges et le DAO de la solution informatique d'automatisation du dispositif de collecte, traitement et diffusion des indicateurs d'inclusion financière ;
 - accompagner la BEAC dans le suivi des travaux de la mise en place de la solution et effectuer des actions de formation et proposer des axes de renforcement des capacités des équipes en charge du suivi de l'inclusion financière à la BEAC.
3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) représentant le Secrétariat Général de la BEAC, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Le cabinet doit être de renommée internationale disposant, au cours des dix dernières années, d'expérience confirmée dans la réalisation des travaux similaires, notamment le développement de l'inclusion financière dans les pays en développement en général et en Afrique en particulier. Les CV des experts clés ne seront pas évalués à ce stade de la présélection.
4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des de projet d'investissement, (le Règlement) de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de **conflit d'intérêts** sont applicables.
5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification de Consultant telle que décrite dans le «Règlement».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les Jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).
6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 04 novembre 2019.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt.
B.P.: 1917 Yaoundé - CAMEROUN
Tél: (+237) 22 23 40 30/60, Fax: (+237) 22 23 33 29
A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet,
Représentant le Secrétaire Général de la BEAC, Porte 1208,
Email : adoum@beac.int copie dzou@beac.int

Yaoundé, le 10 octobre 2019
Le Coordonnateur du Projet

La durée de la mission est estimée à **dix-huit (18) mois** et la date prévue pour le démarrage est pour le début du mois de **décembre 2019**.

Les termes de référence (TOR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse www.beac.int.